

# FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 26/12/2022 BOP

## I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : <b>Direction de la santé</b>
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 322 CODE POSTE : <b>3378</b> PROGRAMME RH : 970 01
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Archipel des Tuamotu-Gambier - Subdivision déconcentrée des îles Tuamotu-Gambier –Centre médical de <b>HAO</b>
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le médecin assure une activité de nature curative, préventive ou palliative visant à promouvoir la santé. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Il est le référent « santé publique » de l'atoll et en ce sens le principal interlocuteur des différentes communes en matière de prévention, d'hygiène/de salubrité et d'offre de soins publique. En tant que responsable, il veillera au bon fonctionnement du service tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure.
9	EFFECTIFS ENCADRES            A            B            C            D            Autres NOMBRES : 6                            2            1            3
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire santé des îles Tuamotu-Gambier
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel médical : un secteur de consultation, une salle d'urgences bien équipée (scope, respirateur, aspirateur de mucosités, etc), une petite unité d'hospitalisation « rurale », une salle de gynécologie, un mini-laboratoire mobile (glycémie, ionogramme, urée, créatinine, gazométrie, troponine, INR, bétaHCG qualitatifs), une radiographie et un échographe portable ; - Outil informatique avec connexion internet.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Horaires en journée continue de 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi ; et 7h30-14h30 le vendredi ; - Astreintes permanentes. Indemnités et récupérations d'astreintes ; - Poste isolée ; - Découverte des îles et de la culture polynésienne ; - Cadre de vie exceptionnel ; - Missions dans toutes les autres îles de l'archipel selon les besoins ; - Logement de fonction.
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <b>Médecine curative :</b> - Assurer l'activité médicale du centre médical de Hao, en respectant les orientations du service (démarche de Evidence Based Medecin, limitation de l'iatrogénie, etc), en partenariat étroit avec les infirmiers qui ont un rôle de « consultants » (prise en charge des situations simples, suivi des patients chroniques). Le médecin assure les cas plus complexes ; - Assurer une astreinte pour la prise en charge des urgences, qui auront été préalablement triées par les infirmiers. <b>Médecine de prévention et promotion de la santé :</b> - Coordonner et assurer les activités de santé publique préconisées par le service de santé polynésien et relayées par le médecin subdivisionnaire ou par le responsable de l'offre de soins : protection maternelle et infantile, santé scolaire, hygiène publique, éducation pour la santé, programmes de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, etc.

	<p><b>Gestion administrative et organisationnelle du centre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'organisation générale du centre médical ;</li> <li>- Gérer le personnel et le matériel médico-technique du centre médical ;</li> <li>- Elaborer le planning des astreintes ;</li> <li>- Vérifier l'hygiène des locaux et respecter l'hygiène des soins ;</li> <li>- Animer la réunion de service hebdomadaire et en informer le subdivisionnaire ;</li> <li>- Participer au développement de l'activité télé médicale dans le service.</li> </ul>
--	---

14	<p><b>ACTIVITES ANNEXES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer des missions médicales sur les atolls voisins sur lesquels aucune permanence médicale n'est assurée ;</li> <li>- Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ;</li> <li>- Participer à l'encadrement et la formation du personnel paramédical ;</li> <li>- Participer au programme d'amélioration de la qualité des soins dans les structures sanitaires.</li> <li>- Participer aux réunions avec les instances locales (services administratifs du Pays, commune, associations).</li> </ul>
----	---

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	<p>SPECIALITE SOUHAITABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'État de docteur en médecine ;</li> <li>- Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ;</li> <li>- Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.</li> </ul>

**S** : Sensibilisation, **A** : Application, **E** : Expert

17	<b>COMPETENCES</b>	S	A	E
	<b>Connaissances requises :</b>			
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable ;		X	
	- Connaissance de la langue tahitienne.	X		
	<b>Savoir-faire requis :</b>			
	- Maîtrise des outils de bureautique (minimum Word, Excel et Outlook) ;		X	
	- Aisance dans la communication ;		X	
	- Management d'une équipe.		X	
	<b>Savoir être requis :</b>			
	- Capacité de s'adapter à toute situation professionnelle ;			X
	- Organisation ;			X
	- Écoute et disponibilité ;			X
	- Qualités relationnelles.			X

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire ;</li> <li>- Médecine générale et d'urgence, régulation</li> </ul>
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION SOUHAITEE :
----	------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	--

Le chef de service  
Date:  
Signature:

L'agent  
Date :  
Signature :